



Vincent Locas, avocat

Chef, Prévention et gestion des litiges

Affaires juridiques et réglementaires

Ligne directe : (514) 598-3324

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : vincent.locas@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 16 mai 2022

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

**Objet : Demande de modifier les tarifs d'emmagasinage de gaz naturel d'Intragaz
à compter du 1^{er} mai 2023**

Notre dossier : 312-00981

Dossier Régie : R-4189-2022

Chère consœur,

Pour faire suite à la décision procédurale D-2022-056 (paragr. 8) de la Régie de l'énergie (ci-après « **Régie** ») datée du 27 avril 2022 rendue dans le dossier mentionné en objet, veuillez trouver ci-joint la demande d'intervention d'Énergir ainsi que la liste de sujets.

Par ailleurs, Énergir confirme par la présente qu'elle consent, le cas échéant, à rembourser aux intervenants dûment reconnus dans le présent dossier les frais que la Régie aura considérés comme étant nécessaires et raisonnables compte tenu de l'utilité de leur participation aux délibérations de cette dernière. Énergir réserve toutefois ses droits de formuler des commentaires une fois les demandes de paiement de frais déposées par les intervenants qui auront participé au dossier.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Vincent Locas*

Vincent Locas

VL/fg

p. j.

c. c. M^e Adina Georgescu pour la demanderesse Intragaz (par courriel)